



LE JOURNAL DE LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** DES **PORTES** DE L'ÎLE-DE-FRANCE

> **Avril 2018** [n° 1]





M. ALAIN PEZZALI

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DES PORTES DE L'IDF
MAIRE DE LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE



LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous venons de passer l'année 2017 très dense avec la mise en place de la fusion de nos deux intercommunalités ainsi que le changement de président.

C'est maintenant une nouvelle communauté de 19 communes, 23 000 habitants avec 37 conseillers communautaires pour la gérer. Il a fallu apprendre à vivre ensemble avec nos différences (rurale et semi urbaine), le personnel administratif et technique ayant été regroupé ainsi que le matériel.

Nous avons préparé en 2016 cette opération ce qui, avec le personnel bien impliqué et compétent a permis d'être efficace dès le début et de maintenir le même niveau de service aux communes. Nous avons poursuivi les projets en cours. Le gymnase a été inauguré en juin et mis à la disposition des Associations en septembre. C'est un équipement de grande qualité qui permet aux sportifs de pratiquer dans d'excellentes conditions et de faire des envieux auprès des équipes qu'ils reçoivent.

Nous allons poursuivre les investissements en 2018 par la restructuration de la déchetterie qui accueille plus d'habitants maintenant, continuer dans le sport par la construction de courts couverts pour le tennis ainsi qu'un boulodrome pour la pétanque et réaliser l'assainissement dans le hameau de Tripleval à Bennecourt.

Un nouveau logo a été réalisé pour bien marquer la fusion de nos deux intercommunalités. La boucle de la Seine et l'épi de blé pour le plateau y figurent.

Un nouveau site internet sera mis en place courant avril. Il sera plus dynamique ce qui permettra de vous informer du fonctionnement, des événements et des manifestations qui se font dans notre communauté.

Après cet hiver très marqué, les beaux jours arrivent. *Profitez-en pour parcourir ou découvrir des paysages de notre nouvelle communauté...*

UN NOUVEAU LOGO POUR... UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ

Afin d'allier les spécificités des deux territoires qui ont fusionnés, le logo se décompose comme suit :

- > Le contour de notre *territoire*
- > Le fleuve *Seine* en bleu
- > L'*épi de blé* en orange
- > Les deux *C* de couleurs entrelacés symbolisant la fusion

2 ► LE MOT DU PRÉSIDENT

M. Alain PEZZALI,
Maire de La Villeneuve-en-Chevrie

3 ► LE NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF

► LIGNE EXPRESS A14
Bonnières - La Défense :
Une réussite !

4 ► UNE RÉSIDENCE POUR LES AÎNÉS

La MAPA de Freneuse
La MARPA de Bréval

► LE RIAM

Un lieu d'animation pour les tout
petits !

5 ► LA MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES PUBLICS

► LA PERCEPTION DE BONNIÈRES
SUR SEINE
Une nouvelle vie !

6 ► À VOS BÊCHES ET RÂTEAUX !!!

► GEMAPI
Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations

7 ► LA STEP DE MOISSON

Une métamorphose
► LES DÉCHETS

8 ► LES ATELIERS NUMÉRIQUES Nouveau sur le territoire !

► LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
Partout où vous avez besoin de nous
► LA CRÈCHE
Des Roses et des Choux

9 ► INITIATIVE SEINE YVELINES

10 ► LES BIBLIOTHÈQUES DE LA CCPIF
"LIRE EN BOUCLES"
Le réseau des bibliothèques du
Territoire

► CAF : LA JOURNÉE DE LA FAMILLE

LE NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF DE LA VALLÉE FRANÇAISE

Le nouveau complexe sportif intercommunal a été inauguré en juin 2017 et l'ouverture officielle a été faite en septembre de la même année.

L'équipe a aujourd'hui trouvé son rythme de croisière et répond pleinement aux besoins des associations sportives et de leurs adhérents.

Le complexe sportif dispose de 4 salles : une salle multisports disposant de 300 places assises dans les gradins, un dojo disposant de 2 espaces de combats, une salle de danse et gymnastique et une 4ème salle qui sera attribuée très prochainement.



La convivialité des lieux a également été prise en compte par l'installation d'un espace détente avec mise à disposition de distributeurs de boissons et de friandises d'un panneau d'informations pour le sport et la culture des 19 communes.

La livraison de ce nouvel équipement a donné un nouvel élan au sport dans notre territoire et les associations ont d'ores et déjà enregistré de nouvelles adhésions.

L'aménagement de ce pôle sportif va être complété prochainement par la construction de 2 courts de tennis couverts ainsi qu'un boulodrome.

LIGNE EXPRESS A14 BONNIÈRES – LA DÉFENSE

Une réussite !

À la suite du travail des élus de la CCPIF, l'offre de transport de bus Bonnières – La Défense, a été renforcée depuis novembre 2016. Il s'avère aujourd'hui que ce mode de transport remporte un succès auprès des usagers puisque les bus sont pratiquement tous pleins au départ de Bonnières ou au retour de la Défense.

Les élus de la Communauté de Commune ont engagé une démarche auprès du STIF (Île-de-France mobilité) pour que l'offre soit renforcée.

Afin de répondre à cet accroissement du nombre d'usagers, le nombre de place a été augmenté comme vous pouvez le constater avec le marquage au sol.

Vous pouvez aussi bénéficier de bornes pour recharger vos véhicules électriques.

AU DÉPART DE BONNIÈRES	AU DÉPART DE LA DÉFENSE
6h30	17h15
7h00	18h00
7h50	18h30



UNE RÉSIDENCE POUR LES AÎNÉS

Freneuse (MAPA)

Ouverte en juin dernier, la **MAPA (Maison d'Accueil pour Personnes Agées)** accueille aujourd'hui une dizaine de résidents entre 68 et 87 ans. La Résidence des Belles Cotes propose des studios de 32m² et un appartement T2 avec tout le confort nécessaire : pièce à vivre avec grand placard, une grande salle de bain avec siège de douche, une kitchenette avec frigo et plaque de cuisson et une terrasse privée. La vie au quotidien se déroule dans un cadre paisible et en toute sécurité.

Le tarif mensuel des loyers est de 400€.

L'eau, l'électricité et le chauffage restent à la charge du résident et font l'objet de compteurs individuels.



- ▶ Vous pouvez vous renseigner au **01 30 93 16 72** ou sur le site internet de la « **Communauté de Communes les Portes de l'Île-de-France** ».

Bréval (MARPA)

La **MARPA** de Bréval est une structure non médicalisée, qui accueille des séniors dès l'âge de 60 ans. Gérée par une association à but non lucratif, ses bâtiments sont la propriété de la Communauté de Communes. Il s'agit d'une structure d'accueil innovante puisqu'elle garantit à la fois :

- ▶ **Un mode de vie indépendant, dans un studio individuel :** 30.5 m² avec séjour, kitchenette, salle de bain, terrasse, meubles du résident.
- ▶ **Un service collectif de restauration (cuisine fait sur place), d'animation, de blanchisserie...**
- ▶ **La proximité des commerces** (Intermarché à 150 mètres de la MARPA)...

... le tout dans un cadre sécurisé :

présence du personnel de 7 h à 21 h, téléassistance 24h/24.

En 2017, plusieurs animations ont été proposées aux résidents : Porte-ouverte, Thé dansant, Concours de belotte, Ateliers équilibre et mémoire, Sortie au restaurant...



- ▶ **Vous souhaitez visiter la MARPA ?**
Participer aux animations ?
Déjeuner occasionnellement à la MARPA ?

N'hésitez pas à contacter la MARPA :

15 rue du Vieux Chêne 78980 Bréval

Tél. 01 34 78 03 39 • marpa.breval@hotmail.fr

LE RIAM

*Un lieu d'animation
pour les tout petits !*

Le RIAM est un service gratuit financé par la Communauté de Communes « Les Portes de l'Île-de-France » en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales des Yvelines.

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, animé par Linda Poutrelle, éducatrice de jeunes enfants, respon-

sable RIAM et Samia LADJADRI, animatrice petite enfance. Ce service s'adresse aux assistants maternels et aux parents employeurs ou futurs employeurs du territoire.

LA M@ISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES PUBLICS

La communauté de communes, soucieuse de réagir face à la désertification rurale et à la fragilité des services a ouvert une **M@ison Intercommunale des Services Publics (MISP)** pour assurer la présence et la qualité des services de proximité sur le territoire.

Cette structure a pour objectif d'améliorer l'accès à de nombreux services assurés par la CAF et le département des Yvelines pour regrouper en un lieu unique et permet à tous de trouver écoute, aide et accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne.

Elle accueille également en son sein les services décentralisés du Conseil Départemental.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter :

- ▶ le **Point Relais CAF** au 01 30 93 35 40, ou sur le mail suivant : maisonservicespublics@ccpif.fr ou sur le site www.ccpif.fr
- ▶ Le **Territoire de Centre Yvelines** au 01 34 57 03 40 pour tous renseignements concernant les permanences d'aides

POINT RELAIS CAF

Le Point Relais CAF met à votre disposition du matériel informatique pour effectuer vos démarches en ligne.

- ▶ Il vous facilite l'accès aux droits et aux services et vous permet d'accéder aux sites internet et applications smartphones institutionnels (caf.fr, mon-enfant.fr),
- ▶ Un agent vous accompagne si besoin dans l'utilisation des services et propose une aide à la navigation sur le site, pour trouver les informations relatives à votre dossier dans votre espace personnel «Mon compte», pour réaliser des simulations de droits et des téléprocédures.



Yvelines
Le Département

LA PERCEPTION DE BONNIÈRES SUR SEINE *Une nouvelle vie !*

La perception est maintenue à Bonnières-sur-Seine

Le maintien de la perception de Bonnières-sur-Seine n'était pas acquis. La mobilisation de l'ensemble des élus des 19 communes de la CCPIF a permis de démontrer la nécessité de garder ce service public sur notre territoire.

Le montage juridique et administratif qui a été proposé par la Communauté de Communes et la ville de Bonnières-sur-Seine a reçu un avis favorable des services publics départementaux. Une fois assurée du maintien du service, la Communauté de Communes a engagé la rénovation totale des locaux administratifs ainsi que la mise aux normes handicapés des bâtiments.

Aujourd'hui vous disposez de locaux flambants neufs pour faire vos démarches administratives.



Juillet 2016



Août 2016

À VOS BÊCHES ET RÂTEAUX !!!

Le printemps et les beaux jours arrivent...

Vous avez envie de cultiver vos propres fruits et légumes ?
La CCPIF met à votre disposition sur la ZAC de Freneuse
15 parcelles pour jardiner.

Venez à la CCPIF afin de réserver votre parcelle qui se
compose chacune de **100 m²** d'un **point d'eau** et d'un **petit
abri de jardin**...



GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Afin de répondre aux 4 missions obligatoires (*voir ci-dessous*), un diagnostic du territoire sera effectué par un stagiaire proposé par le Conseil Départemental des Yvelines pendant une durée de 2 mois.

La compétence GEMAPI est matériellement une compétence « inondation » et « gestion des milieux aquatiques » qui impliquent certaines missions obligatoires définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article 211-7 du Code de l'environnement :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.



1° Aménager un bassin ou une fraction de bassin hydrographique, notamment les dispositifs de stockage dans les lacs réservoirs.



2° Entretien et aménagement un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris ses accès, pour des motifs d'intérêt général ou d'urgence, notamment en cas de carence généralisée des propriétaires riverains quant à leurs obligations d'entretien courant.



3° Assurer la défense contre les inondations, notamment par la construction et la gestion des digues.



4° Protéger et restaurer des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, comprenant le rétablissement des continuités écologiques aquatiques.

QU'EST-CE QUE LA GEMAPI ?

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (**GEMAPI**) est une compétence obligatoire confiée, à compter du 1^{er} janvier 2018, aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (*communauté de communes*) par les lois de décentralisation n°2014-58 du 27 janvier 2014 (*loi MAPTAM*) et n°2015-991 du 7 août 2015 (*loi NOTRe*).

Afin de financer les investissements imposés par la compétence GEMAPI, l'état a créé une taxe GEMAPI que percevront les intercommunalités à partir de 2018.

LA STEP DE MOISSON

Une métamorphose...

La réhabilitation de la station d'épuration (ou STEP) de Moisson est terminée.

Après 2 ans et demi de travaux, cette STEP permet de traiter les eaux usées, avant de les rejeter assainies dans le milieu naturel, la Seine.



En 2015

La STEP de Moisson a été également agrandie en termes de capacité de traitement car elle reçoit les eaux usées de la base de loisirs des Boucles de Seine toute proche et dont les volumes d'eaux usées sont très importants en été.



En 2017



DÉCHETTERIE

LES DÉCHETS

Suite à la fusion des deux Communautés de Communes en 2017 la déchetterie de Freneuse subit une fréquentation de plus en plus intense et va vite devenir saturée.

Face à ce constat la CCPIF a pour projet de la rénover et de l'agrandir. Elle sera ouverte aux administrés des 19 communes de notre Territoire, et la Communauté

de Communes travaille par ailleurs pour apporter une solution aux professionnels utilisant ce service afin de leur permettre de vider leurs déchets avec des amplitudes d'horaires beaucoup plus importantes.

Pour cela les élus du Conseil se sont rapprochés de la SOTREMA qui vient d'ouvrir une déchetterie professionnelle à Rosny-sur-Seine.



LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Nouveau sur le territoire !

Depuis mi-novembre 2017, la CCPIF a ouvert les portes d'une salle informatique consacrée à des ateliers numériques.

Le Conseil Départemental a contribué à cette initiative en faveur des habitants du territoire en leur proposant un accompagnement aidé aux outils informatiques.

Ces ateliers sont proposés aux personnes non initiées à l'usage des outils bureautiques et aux démarches e-procédures.

Le but est d'apprendre à utiliser les outils numériques : micro-ordinateur, bureautique (*WORD, EXCEL*), internet et emails, démarches en ligne.

Lors de cette formation vous pourrez créer et gérer une messagerie électronique (*envoi d'un mail, pièce jointe...*) ou chercher des éléments d'informations sur les sites Pôle Emploi, CAF, Trésor Public, CPAM...

► Pour tout renseignements et inscription, veuillez contacter le Territoire d'Action Départementale au **01 30 83 64 40**.
Le référent du projet est M. Rémi JUBLIN.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Partout où vous avez besoin de nous...



La Croix-Rouge française recrute des bénévoles pour visiter des personnes âgées à leurs domiciles quelques heures par semaine ou plus...
(projet évolutif).



BUREAU DE SECTEUR

Communes de Communes
« Les Portes de l'Île-de-France »
ZA Le Clos Prieur • Rue Solange Boutel
78840 Freneuse • Tél. 01 30 96 16 72

LIEU

Mairie de Bonnières-sur-Seine
Salle du Conseil • 7 rue Georges Herrewyn
78270 Bonnières sur Seine • Tél. 01 30 98 98 50

NOTRE ADRESSE

Croix-Rouge française • Unité locale de Mantes
1 rue Fernand Bodet • 78200 Mantes-la-Jolie
ulmanteslajolie@croix-rouge.fr

LA CRÈCHE

« Des Roses et des Choux »

Vous pouvez désormais pré inscrire vos enfants à la crèche via le site internet de la Communauté De Communes des Portes de l'Île-de-France.



► Site internet : <http://www.communaute-de-communes-portes-ile-de-france.fr>

INITIATIVE SEINE YVELINES

Initiative
seine yvelines

VOUS CRÉEZ, DÉVELOPPEZ OU REPRENEZ UNE ENTREPRISE ?

Avec un prêt à 0%, Initiative Seine Yvelines
vous aide à concrétiser votre projet.

www.initiative-seineyvelines.com

Vous créez, reprenez ou développez une entreprise ?
Avec notre prêt à 0%, INITIATIVE SEINE YVELINES
vous aide à concrétiser votre projet.

Pour vous aider à créer, reprendre ou développer votre entreprise, INITIATIVE SEINE YVELINES peut vous accorder un prêt d'honneur à taux zéro et sans garanties allant de 4 500 € à 75 000 € (sous conditions). C'est un prêt personnel qui est injecté dans l'entreprise et qui est destiné à renforcer vos fonds propres. Ce dispositif est accessible jusqu'aux 7 ans de l'entreprise. Toutes les activités sont éligibles : commerce, artisanat, projets fluviaux, agricoles ou encore professions libérales.

Le prêt est accordé sur la base du dossier que les professionnels de la plateforme vous auront aidé à constituer. Vous présentez votre projet devant un comité d'experts (chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables, conseillers techniques...) qui décide de la nature et du

montant du prêt. Ce montant dépend de l'ampleur de votre projet et de vos besoins en fonds propres. La moyenne des prêts d'honneur d'INITIATIVE SEINE YVELINES en 2017 s'élevait à 14 750 €. Ce prêt est toujours couplé à un prêt bancaire.

Après le financement, nous augmentons les chances de réussite des projets par le suivi et le parrainage des entrepreneurs dans la durée.

INITIATIVE SEINE YVELINES est une association loi 1901, membre du réseau national INITIATIVE France - 1^{er} réseau associatif de financement de la création/reprise d'entreprises en France. L'accès à ce dispositif est soumis à conditions.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Tél. 01 30 91 21 51

Mail : contact@initiative-seineyvelines.com.

Site Internet : www.initiative-seineyvelines.com

Pour vous aider, la **Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France** à une convention avec Initiative Seine Yvelines...

La CCPIF va mettre à leur disposition des locaux à Freneuse pour des réunions d'informations. Ces dates seront communiquées à vos Mairies prochainement.

LES BIBLIOTHÈQUES DE LA CCPIF "LIRE EN BOUCLES"



Le réseau des bibliothèques du Territoire

Sept bibliothèques ont choisi de mutualiser leurs moyens pour mettre à votre disposition près de 60 000 documents. Cette modernisation des espaces culturels s'inscrit dans une démarche de solidarité et ne retire rien à l'indépendance et à la proximité de chaque établissement :

- ▶ Pour accéder au catalogue commun consulter lireenboucles.biblixnet.net
- ▶ Pour emprunter un document : être inscrit dans une bibliothèque.
- ▶ Si celle-ci ne possède pas le document choisi, le réseau dispose d'une navette qui le déposera dans votre bibliothèque.
- ▶ Pour réserver un document : auprès des bibliothécaires ou sur lireenboucles.biblixnet.net

La Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France participe activement à ce projet en assurant le transport des livres entre les différentes bibliothèques, après avoir également fourni l'équipement informatique...

Les bibliothèques du réseau "Lire en Boucles"

Bennecourt (78270) : rue de l'Église

Tél. 01 30 93 28 64 • mediatheque.zola@orange.fr

Bonnieres sur Seine (78270) : 45 rue Georges Herrewyn

Tél. 01 30 98 90 75 • bibliotheque.bonnieres-78@wanadoo.fr

Freneuse (78840) : 120 rue Charles de Gaulle

Tél. 01 30 98 96 00 • mediatheque@freneuse78.fr

Gommecourt Clachalozé (78270) : 13 rue du Général Leclerc

Tél. 01 30 93 06 91 • mairiegommecourt@wanadoo.fr

Jeufosse (78270) : Place de la mairie

Tél. 01 30 93 06 16 • media.jeufosse@orange.fr

Limetz-Villez (78270) : 4 rue de la mairie

Tél. 01 30 42 01 09 • bibliotheque.limetz.villez@gmail.com

Moisson (78840) : Place Parion-Nicolle

Tél. 01 34 79 30 53 • bibliotheque.moisson@orange.fr

CAF Caisse Allocations Familiales



À VOS CALENDRIERS !!!
Journée de la famille...

Samedi 2 juin 2018, toute la journée • Résidence des Belles Côtes - Freneuse

Cette année, la communauté de communes met la famille à l'honneur en organisant une journée conviviale et festive rythmée d'animations, d'activités et de spectacles.

En partenariat avec la CAF et la participation du département, la collectivité souhaite rassembler tous les habitants du territoire et créer un événement intergénérationnel au sein de la résidence pour personnes âgées de Freneuse (Maison d'Accueil de Personnes Agées).

Cet événement fera connaître les différents dispositifs de la CAF et les aides possibles.

En après-midi, la conférencière psychologue Nadine DECORCE interviendra dans le cadre d'une conférence sur de nombreux sujets d'actualités concernant l'éducation des enfants. Elle apportera des conseils et des astuces sur l'évolution de la parentalité afin d'anticiper les crises et d'identifier les besoins de l'enfant à l'adolescent.

Lors de cette journée, les enfants pourront s'amuser dans un château gonflable, participer à une ferme pédagogique, découvrir un spectacle de magie tandis que les adultes pourront s'informer après des nombreux stands sur les nouveaux projets disponibles sur le territoire : le Relais Intercommunal des Assistants (ses) Maternels(les), les ateliers numériques, le réseau des bibliothèques du territoire « LIRE EN BOUCLES », le refuge d'animaux du CIPAM, le centre de loisirs de Freneuse...

Cette journée de la famille se tiendra le samedi 2 juin 2018 au sein de la MAPA au :
1 chemin de la République - Freneuse, à côté de la crèche.

Venez nombreux !

JOURNÉE DE LA FAMILLE

Samedi 2 juin de 10h à 17h

JEUX & DECOUVERTE

Un espace de jeux et de découverte pour les tout petits dans le Relais Intercommunal d'Assistantes Maternelles - RIAM.

ANIMAUX EN FOLIE

Une ferme enchantée TILIGOLO avec des spectacles interactifs avec une quinzaine d'animaux.

DE L'ACTION & DU REBOND

Un château gonflable pour le bonheur des petits et des grands.
> Surveillance des parents obligatoire

NOS AMIS LES CHATS...

Participation du refuge du CIPAM.
→ Présentation de leurs chats à adopter

STANDS & RENSEIGNEMENTS

LES OFFRES CCPIF

- **Maison des Services Publics** & ses services
- **Conseil Départemental** : Ateliers numériques
 - Ateliers Protection Maternelle Infantile « Futurs et nouveaux parents ».
 - **Réseau des bibliothèques**
- « Lire en Boucles », ateliers de lecture & contes
- **Visite de la Résidence des Belles Côtes**, pour personnes âgées
 - **Intervenants CAF**
- Renseignements prestations, aides...
- **Inauguration des jardins familiaux à 11h**
- Découverte des parcelles mise en location

SALON DES PARENTS - Nadine DECORCE

« La communication Parents/Enfants dans tous ses états »

L'évolution de la famille, qu'en est-il de la communication aujourd'hui, comment aborder les temps de « crises » liées au développement des enfants ?

1^{er} salon : 14h à 14h30

2^{ème} salon : 15h à 15h30

3^{ème} salon : 16h à 16h30

ENFANCE & MAGIE

11h – 14h : « Parents/Enfants éblouis ! »
Tour de magie, spectacle et sculpture de ballons...



Rendez-vous à la Résidences des Belles Côtes à Freneuse
(à côté de la crèche) au 1 chemin de la République



Yvelines
Le Département





Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France

ZA le Clos Prieur, rue Solange Boutel • 78 840 FRENEUSE • Tél. 01 30 93 16 72 • Fax : 01 30 42 21 29

Mail : accueil@ccpif.fr • Heures d'ouvertures : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Site internet : <http://www.communaute-de-communes-portes-ile-de-france.fr>

Directeur de la publication : Alain PEZZALI, Directeur de rédaction : Daniel GOURIOU,

Rédaction : Éric CROS, Anne-Laure SCHAB, Peggy PERROCHON

Conception & Mise en pages : Olivier BELLET

Impression : Imprimerie Wauquier • Bonnières-sur-Seine • Tél : 01 30 93 13 13

Numéro imprimé à 12 000 exemplaires